



Enceinte et payé à la commission

Par **FLODAC**, le **29/01/2013** à **11:32**

Bonjour,

Je travail chez un concessionnaire automobile depuis 1 an et demi, et je suis enceinte de 2 mois. Je suis payé environ 800euros de fixe et le reste, c'est en commission. (même si en ce moment, on ne vend plus, et j'ai limite le SMIC voir moins !!!)

Comment va t on me calculer mon salaire, quand je serais en arrêt mat. ?

Et comme j'ai quelques soucis à cause de ma situation, je vais peut être prendre un arrêt là bientôt, pour me reposer un peu... comment von t il me payer ?

Merci pour vos réponses.

Cordialement